

augmentèrent de jour en jour, pour dégénérer finalement en grondements sinistres.

En toute justice, pour le généralissime et son premier lieutenant, je dois dire que jusqu'à présent ils sont restés courageusement sur leurs positions, quelle que soit l'attitude qu'ils puissent prendre plus tard; mais à leur suite dans les rangs quelques cœurs ardents réclament à grands cris une politique plus voyante. D'un autre côté, dans les grades supérieurs, voire même dans l'état-major du parti, ils s'est rencontré un officier qui, à l'instar de Lucifer, s'est écrié: *Non serviam*, je ne servirai pas. A l'exemple d'Achille, impatient du joug d'Agamemnon, il s'est retiré en boudant sous sa tente.

Nous avons aussi l'honorable député de Lethbridge (M. Magrath) qui ayant au moins le courage de ses opinions, déclare ouvertement, et non sans quelque ostentation, qu'il n'acceptera rien autre chose qu'une contribution directe du Trésor canadien au trésor britannique, suffisante pour assurer la construction d'un "Dreadnought".

Je crois savoir que cette attitude est aussi celle de l'honorable député de McLeod (M. Herron) que je ne vois pas à son siège en ce moment. C'est aussi, me dit-on, la politique préconisée par l'honorable député de Qu'Appelle (M. Lake), que j'aperçois devant moi, et de quelques autres membres de l'opposition qui ont voté la résolution de la dernière session, mais qui, depuis, ont changé d'avis et veulent autre chose.

On me permettra de faire observer que cette question n'est pas nouvelle. Elle a été discutée l'an dernier et le Parlement a alors unanimement décidé que l'aide ne serait pas accordée sous forme d'une contribution en argent, mais consisterait en l'organisation d'une marine canadienne. Mais la question remonte à beaucoup plus loin que l'an dernier. Elle a été soulevée en plus d'une occasion. Elle a été discutée à la conférence de Londres en 1902, et la résolution qui fut adoptée à cette conférence, il y a sept ans, est exactement celle qui a été adoptée par cette Chambre au mois de mars dernier.

Cette résolution voulait que l'aide donnée à la mère patrie par le Canada ne consistât pas en une contribution monétaire, qui avait été demandée et respectueusement refusée. On me permettra de rappeler à nouveau le document soumis à la Conférence par les représentants du cabinet canadien lors de la conférence de 1902:

Jusqu'à présent toutes dépenses encourues par le Canada se limitent à l'armée de terre. Le Gouvernement canadien est maintenant disposé à s'occuper de la défense au point de vue de la marine... En résumé les ministres répètent que, tout en étant obligé de ne pas approuver les mesures présentées, le gouvernement canadien apprécie pleinement l'obliga-

Sir WILFRID LAURIER.

tion où se trouve le Dominion, d'encourir des dépenses dans le but de défendre son territoire en proportion de l'augmentation du chiffre de sa population et de sa prospérité. Il est prêt à consentir à ce que ces dépenses soient faites de façon à soulager ceux qui paient l'impôt dans la mère patrie de quelques-uns des fardeaux qui les obèrent aujourd'hui; ils désirent très vivement coopérer grâce à des projets de défense avec les autorités impériales, d'après l'avis d'officiers impériaux expérimentés, en tant que tout cela est conforme avec le principe d'un gouvernement qui a sa marine propre, laquelle a démontré combien elle est un facteur puissant pour promouvoir l'unité de l'Empire.

Il y a déjà sept ans que ce document est connu du peuple de l'Empire britannique comme il l'est de notre propre population. A cette époque, nous étions pris à partie surtout par certains groupes de nos adversaires, bien que ces derniers n'aient jamais osé nous provoquer sous ce rapport en cette enceinte. On nous reprochait de ne pas nous organiser nous-mêmes, mais de nous contenter d'une contribution en faveur de l'Angleterre. A ce propos, on nous citait l'exemple de l'Australie qui était loin d'être en faveur de la politique que nous prônions. L'Australie payait alors une certaine contribution à l'Empire dans le but d'aider à la marine impériale. Si mes souvenirs me servent bien, cette contribution représentait environ £200,000. Cela permettait au gouvernement anglais d'entretenir une escadre impériale dans le Pacifique; on nous disait alors de suivre cette politique-là. Les événements ont démontré que nous avons raison de prendre l'attitude que nous avons prise, puisque l'Australie elle-même marche maintenant sur nos traces; qu'elle ne veut plus contribuer un sou au trésor impérial, mais qu'elle organise une escadre qui lui est propre pour se défendre dans ses propres eaux.

Le "News" de Toronto publiait tout récemment un article très suggestif sur cette question. Il ne s'agit pas d'un écrit paru dans les colonnes éditoriales, mais simplement d'un paragraphe publié comme nouvelle, qui donnait le texte du bill présenté au parlement de l'Australie après la conférence de l'été dernier à Londres. A l'avenir l'Australie ne contribuera plus par ses fonds au trésor britannique; son gouvernement a adopté le plan que je pourrais qualifier de plan canadien et qui consiste à avoir nous-mêmes une flotte qui sera à nous. D'après le "News", de Toronto:

L'adoption du projet de loi relatif à la défense, présenté tout récemment au Commonwealth de l'Australie, signifie que cette colonie établira une marine de façon à ce qu'en 1912 elle puisse compter sur une flotte qui remplacera les navires de guerre anglais dans les eaux de l'Australie.

Désormais la flotte anglaise sera remplacée par une escadre construite et entre-